

Objectifs :

- Permettre à de futurs chefs d'entreprise de concrétiser leur projet par un accueil, un accompagnement, un appui financier via un prêt d'honneur et un suivi personnalisé lors de la création, de la reprise et/ou du développement dans les 6 premières années.
- Contribuer à améliorer le taux de survie des entreprises et ainsi pérenniser l'emploi

Bénéficiaires :

Créateurs, repreneurs d'entreprises ou entreprises de moins de 6 ans en développement.

Territoire géographique : département du Cantal.

Tout secteur d'activité à l'exception des exploitations agricoles (sauf diversification ou transformation avec création d'une entreprise commerciale).

Le Prêt d'Honneur « Initiative Cantal » :

Prêt sans intérêt d'un montant de 3 000 € à 15 000 €

La vocation d'initiative Cantal n'est pas de se substituer aux banques ou autres organismes financiers. Initiative Cantal intervient toujours en complément des financements classiques, prêts bancaires, éventuelles aides publiques pour « boucler » le plan de financement du projet.

Conditions : Le prêt « Initiative Cantal » doit être obligatoirement couplé avec un prêt bancaire dont le montant et la durée doivent être supérieurs ou égaux au montant et à la durée du prêt « Initiative Cantal ».

Modalités de remboursement :

Durée de remboursement maximum de 5 ans dont un différé d'amortissement de 6 mois pour le remboursement de la première échéance. Mensualité minimum de 130€/mois.

Cas particulier : pas de différé d'amortissement possible pour les activités non sédentaires.

Coût :

Si le prêt d'honneur est octroyé sans intérêt, il reste toutefois assujéti à une adhésion annuelle auprès de l'association Initiative Cantal durant toute la durée d'amortissement du prêt. Une assurance décès invalidité est obligatoirement souscrite auprès d'Auxia, le bénéficiaire participe au coût de la garantie Oséo.

Contact :

Monique LACOMBE

Tél. : 04 71 45 40 47 – courriel : mlacombe@cantal.cci.fr

Frédéric GODBARGE

Tél. : 04 71 45 10 55 – courriel : fgodbarge@cantal.cci.fr

44 boulevard du Pont-Rouge - 15013 AURILLAC CEDEX

Fax : 04 71 48 48 12 - Site Internet : www.initiativecantal.fr